

EXTRAIT  
du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en  
exercice : **33**

Nombre de conseillers  
présents : **23**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers  
absents : **3**

**OBJET :**  
**Autorisation de  
Programme et Crédits  
de Paiement (AP/CP)  
2024 – Réhabilitation  
thermique du 35 rue de  
Lyon –  
Budget PRINCIPAL**

**SEANCE DU LUNDI 15 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 15 avril à dix-neuf heures ;  
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mardi 9  
avril 2024 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de  
Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;  
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David  
DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT,  
Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Michel COMBRONDE,  
Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Pierre SUREDA, Thierry  
BARTHELEMY, Christophe MANKA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann  
BENTEJAC, Farida LAID, Bernard DUNIAT, Annie CHEVALDONNE Conseiller.e.s  
Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Vincent PETITJEAN à Stéphane RODIER,  
Didier STURMA à Isabelle FUREGON,  
Patricia BOSTMAMBRUN à David DEROSSIS,  
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,  
Michelle MAGNOL à Thierry BARTHELEMY,  
Serap ALP à Eric BOUCOURT,  
Philippe BARRAU à Annie CHEVALDONNE.

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,  
Betul SIMSEK,  
Claire JOYEUX.

Secrétaire de séance :

Pierre SUREDA

**AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP) 2024 – REHABILITATION THERMIQUE DU 35 RUE DE LYON - BUDGET PRINCIPAL**

- Vu le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptabilité publique ;
- Vu la loi 92-125 du 6 février 1992 prévoyant la possibilité pour les communes de voter des autorisations de programme ;
- Vu le décret n°97-175 du 20 février 1997 précisant les modalités d'application des autorisations de programme / crédits de paiement ;
- Vu les articles L1612-1, L2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **Considérant** le caractère pluriannuel de certaines opérations ;
- **Considérant** les objectifs de ces opérations ;
- **Considérant** qu'une annexe au budget doit retracer la situation de l'ensemble des AP/CP décidées par le Conseil Municipal ;
- **Considérant** que les AP/CP font l'objet d'un suivi comptable permettant de connaître leur situation et de proposer les éventuels ajustements à la décision du Conseil Municipal ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :**

- **Approuve** l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – réhabilitation thermique du 35 rue de Lyon :

REHABILITATION THERMIQUE DE 24 LOGEMENTS 35 RUE DE LYON																
Coût total opération :	542 127,00€	TTC														
Autorisation de programme votée :	542 127,00€	TTC	Opération 0628													
Subventions notifiées :	- €															
Subventions escomptées :	128 466,00 €	Etat - Fonds Vert														
	51 308,50 €	Departement														
Total sub. Escomptées	179 852,50 €															
Affectation comptable	Budget prévisionnel de l'opération	Réalisation antérieure hors Appc	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Réalisation 2022	Réalisation 2023	TOTAL REALISE AU 31/12/2023	Solde de l'opération à réaliser	2024	2025	2026	2027	2028	2029	TOTAL
Dépense : Chapitre 23	542 127,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	542 127,00 €	100 000,00 €	442 127,00 €	- €	- €	- €	- €	542 127,00 €
Recette : Chapitre 13	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Recette : Autofinancement	453 196,49 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	453 196,49 €	100 000,00 €	425 723,00 €	- 72 526,51 €	- €	- €	- €	453 196,49 €
Recette : FCTVA	88 930,51 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	88 930,51 €	- €	16 404,00 €	72 526,51 €	- €	- €	- €	88 930,51 €
Solde opération	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Pierre SUREDA

le Maire,




Stéphane RODIER